

une hypothèque de \$50,000 par année, la réduction du taux d'intérêt à l'heure actuelle, cela représente \$5,000 pour cinq ans. C'est important. On va donc activer la construction dans une circonstance comme celle-là.

Et il y a eu quand même un effort de fait au niveau de l'économie en général. Il y a une confiance de l'économie qui se manifeste, mon honorable collègue, parce qu'on réalise que les biens à la consommation ont augmenté, la consommation a augmenté de 10 p. 100 par rapport à l'an passé. En ce qui a trait aux automobiles, cela a augmenté de 23 p. 100. Ce sont tous des signes évidents que les gens «lâchent de caler» leur argent dans des économies pures et simples et participent à l'essor économique du pays. Et cela, les gens du ciment, les gens de la construction vont en avoir des retombées, à la fois des taux d'intérêt et des biens de consommation. Je pense qu'il ne faut pas voir juste un côté des choses. Et si on demandait aux gens de la construction aujourd'hui, ou qui ont des lettres à l'heure actuelle, est-ce qu'ils préfèrent les conditions du marché actuel ou les conditions qui existaient il y a trois ans, lorsque les taux d'intérêt étaient à 20, 21 p. 100? Je pense qu'ils choisiraient encore aujourd'hui, parce que la situation est plus propice à développer un avenir meilleur pour les Canadiens que celle d'il y a trois ou quatre ans.

M. le vice-président: L'honorable député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) a la parole.

M. Boudria: Monsieur le Président, je ne sais pas si cela vaut la peine de répondre, mais laissez-moi essayer quand même de me mettre à la hauteur de la situation.

Le député de Beauharnois-Salaberry (M. Hudon) nous parle de taux d'intérêt d'il y a trois ans. Je suis bien conscient qu'il en parle, et je me demande s'il va, dans sa prochaine question supplémentaire, tenter de prendre crédit pour le soleil levant peut-être, ou le clair de lune ce soir, ou d'autres choses avec lesquelles son gouvernement n'a eu absolument rien à faire. Je lui demande aussi s'il veut prendre crédit pour le fait que les taux d'intérêt ont aussi baissé aux États-Unis. Le bon sens, ce serait à peu près semblable, monsieur le Président, le niveau de logique serait à peu près équivalent.

Deuxièmement, en ce qui a trait au taux de construction, je voudrais rappeler au député d'en face... Il nous dit que dans cinq ans, grâce aux taux d'intérêt plus bas, pour lesquels il prend crédit, et que je refuse de reconnaître, mais tout de même, il dit que dans cinq ans, une personne va épargner \$5,000. Je me demande s'il est au courant du fait que les groupes de construction du Canada ont exprimé l'avis qu'à cause du Budget du ministre des Finances (M. Wilson) et à cause aussi de l'énoncé ministériel du 8 novembre dernier, le coût d'une maison au Canada va augmenter d'à peu près \$2,000, politique du gouvernement d'en face, et s'il est au courant du fait qu'en remontant les prix d'approbation, les primes d'assurance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les coûts des matériaux de construction, du béton, on remonte

le prix de construction d'une maison d'à peu près \$2,000 par année.

Est-ce qu'il pense, lui, que c'est une mesure juste lorsqu'on est en train de stimuler la construction, lorsqu'une ville comme Ottawa a un taux d'appartements libres tellement bas que les gens n'ont pas de place pour demeurer et que ce gouvernement conservateur attaque les gens qui veulent tenter de s'acheter une maison? Est-ce qu'il pense, lui, que c'est juste, monsieur le Président? Nous, du parti libéral, nous ne sommes pas d'avis que c'est une mesure juste et équitable.

[Traduction]

M. Brisco: Monsieur le Président, j'ai écouté mon collègue du parti libéral avec beaucoup d'intérêt. Il se plaint du fait que les fabricants de béton prémélangé de sa circonscription ont signé des contrats un an d'avance. Je ne peux m'empêcher de faire remarquer combien elles ont de la chance d'avoir ces contrats en poche.

Il y a des régions, ma circonscription par exemple, où les contrats un an d'avance n'existent pas en raison de la situation économique qui existe depuis quatre ans, situation qui se corrige lentement dans certaines régions; plus vite dans d'autres. Il suffit de se promener un peu à Ottawa pour voir tout ce qui se fait comme construction ici. Cela m'a paru extraordinaire, lorsque je suis arrivé ici après les élections. En comparant ma circonscription à Ottawa, aujourd'hui, je peux simplement dire que les marchands de ciment de la circonscription du député ont vraiment beaucoup de chance.

En fait, les marchands de ciment prémélangé de Kootenay-Ouest sont venus me voir également. Ils ne voient rien à redire à cette taxe. Leur seule préoccupation, c'est la façon dont elle est prélevée. Ils estiment, avec raison peut-être, qu'il vaudrait mieux lever cette taxe au niveau du fabricant. Ils déclarent qu'en raison des conditions météorologiques il faut, en hiver, ajouter certains additifs pour retarder la prise du ciment et ils s'inquiètent de la distance à parcourir puisqu'il faut parfois livrer le béton à 60 ou 80 milles de l'usine, étant donné la nature de la circonscription, où les localités sont très éloignées les unes des autres. Les entrepreneurs craignent de confier au camionneur qui fait la livraison le soin de calculer la taxe selon la distance parcourue, les additifs et le coût du produit alors qu'il n'est peut-être pas assez instruit pour accomplir cette tâche. Il pourrait y avoir des erreurs, en faveur ou aux dépens du consommateur. Voilà vraiment un problème.

En terminant, je demanderais à mon collègue de songer, avant de se prononcer sur ces impôts, que le gouvernement libéral de l'Ontario a imposé des hausses d'impôt de quelque 700 millions de dollars sur les articles qu'il vient justement de mentionner, soit l'essence, le tabac, la bière, le vin et l'alcool, de même que sur le revenu des particuliers. Si le chapeau lui va, et je vois qu'il en a besoin d'un grand, qu'il le mette.